

Interbibly en partenariat avec la SGDL
vous propose

3 ATELIERS D'INFORMATION PROFESSIONNELLE EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2019, les réformes sociales et fiscales sont mises en œuvre. Le décret n° 2020-1095 publié le 28 août 2020 a modifié le type des activités des artistes-auteurs et les catégories de revenus qui donnent droit à une affiliation au régime général de la sécurité sociale.

Interbibly, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des auteurs et des organisateurs de manifestations littéraires, est partenaire de la Société des gens de lettres (SGDL) et vous propose ces trois ateliers en ligne pour faire le point et bien comprendre ces nouvelles réformes.

Atelier #1 - Quelle rémunération pour quelle activité ? Mardi 17 novembre de 9h30 à 11h30

Salaire, honoraires, revenus artistiques : comment s'y retrouver ?

Précompte et n° de SIRET en 2021

La facture de droits d'auteurs

Les nouvelles obligations des diffuseurs

Public visé : auteurs et organisateurs de manifestations littéraires en Grand Est.

Atelier #2 - Régime fiscal, régime social des artiste auteurs Jeudi 19 novembre de 9h à 12h30

Taux de cotisation et plafonnement de la cotisation retraite de base

Retraites de base et complémentaire

Le calcul et le paiement des cotisations sociales (selon TS ou BNC)

Public visé : auteurs

Atelier #3 - Le contrat d'édition Vendredi 20 novembre de 9h30 à 11h30

Notions clés

Les pièges à éviter

Que négocier ?

Les obligations de l'éditeur

Public visé : auteurs

Intervenants : François Nacfer, responsable formation, SGDL et Ambre Morvan, juriste, SGDL

Inscription gratuite et obligatoire

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Consultations juridiques sur rendez-vous le jeudi 26 novembre - réservé aux auteurs

Intervenante : Ambre Morvan, juriste, SGDL

Notez bien :

> les consultations individuelles portent sur des **questions juridiques** (et non fiscales) dont vous n'avez pas trouvé la réponse sur le site de la SGDL.

> les questions seront transmises avant le 15 novembre à juriste@sgdl.org ou à Interbibly qui transmettra.

> les rendez-vous durent **30 minutes en moyenne, le nombre de places est limité.**



Contact : caroline.oudart@interbibly.fr



[Adhérer à Interbibly.](#)